

Cours de

« RADIOLOGIE MEDICALE »

Extrémités & Thorax



1. Situation actuelle :

Les assistants médicaux n'étant pas au bénéfice d'une formation en radiologie médicale reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne sont pas autorisés, même sur délégation du médecin, à effectuer des radiographies ; de plus, ces personnes ne sont pas autorisées à former les apprentis dans le cabinet médical.

D'après la loi, les examens radiographiques ne peuvent être effectués que par des personnes au bénéfice d'une formation reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les médecins n'ont pas l'autorisation de déléguer cette tâche à un personnel non formé.

En outre, l'ordonnance sur la radioprotection (RS 814.501) et l'ordonnance sur la formation en radioprotection (RS 814.501.261) mentionnent quelles sont les formations et les compétences requises pour que des personnes obtiennent les qualifications techniques en radioprotection pour effectuer sous la responsabilité d'un médecin des radiographies du thorax et des extrémités. Si une personne a acquis ces compétences en dehors d'un cadre réglementé, elle peut être dispensée de suivre la formation, mais devra attester d'une place de pratique et, OBLIGATOIREMENT, réussir l'examen théorique et pratique.

2. Objectifs de la formation :

Acquisition de la qualification technique et théorique pour la prise de clichés en radiographies "**extrémités**" & "**thorax**" conformément aux dispositions de l'ordonnance du 22 juin 1994 sur la radioprotection (ORaP), des prescriptions de l'OFSP et de l'ordonnance du 15 septembre 1998 sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection.

Pour rappel, la mammographie, la scopie et les examens CT ne font pas partie de la formation de base. Une formation complémentaire de 40 périodes en « radiologie à dose intensives » est obligatoire pour radiographier la colonne et le crâne.

A l'issue de la formation, le candidat :

- est à même de réaliser les positionnements radiologiques médicaux en tenant compte des exigences particulières concernant la radioprotection et d'apprécier si la qualité d'un cliché correspond aux exigences de réussite ;
- maîtrise les connaissances anatomiques des différentes régions étudiées ainsi que les aspects théoriques concernant l'appareillage radiologique, des connaissances de bases en physique des rayonnements, en biologie des rayonnements, en radioprotection et en mesure des rayonnements ;
- répond aux exigences de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 15 mars 2018 émise par le SEFRI lui permettant de former valablement un apprenti « Assistant-e Médical-e CFC ».

L'autorisation de faire des radiographies (le certificat pour la qualification technique) n'est accordée que lorsque la formation en radiologie a été achevée avec succès ET que le CFC d'Assistant-e Médical-e est décerné ou tout autre diplôme d'une profession de la santé reconnue par l'OFSP (voir annexe n°6).

3. Contenu et objectifs détaillés de la formation :

Cette formation THEORIQUE et PRATIQUE porte sur la totalité de la matière du domaine de compétences opérationnelles 4: « Exécution des processus diagnostiques d'imagerie médicale et évaluation de la qualité de l'image » du plan de formation conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale « Assistant-e Médical-e CFC » du 15 mars 2018,. La liste des objectifs détaillés est disponible sur le site de la FMH https://mpa-schweiz.fmh.ch/files/pdf25/bildungsplan-mpa_fr_15-03-2018.pdf. Si le contenu du chapitre 4 susmentionné devait subir des changements, c'est la dernière version du plan de formation approuvé par le SEFRI qui entrera en vigueur.

Contenu détaillé de la formation :

	Dates	Nbre leçons	Objectifs	Professeurs
N° 1	Jeudi 2 décembre 2021	3 leçons (14h-16h30) Salle 226	Théorie : Introduction et découverte des rayons X (chapitre n°1) + Physique du rayonnement (chapitre n°2)	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
		3 leçons (17h-19h30) Salle 220	Pratique : Anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés : thorax (postéro-antérieur et profil), doigts (face et profil), pouce (face et profil) + application des moyens de protection	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
Devoirs théoriques n°1			Etudier la théorie du cours n°1 + e-learning chapitres n°1 et 2 + lire les chapitres n° 3 et 4	
Devoirs pratiques n°1			Etablir le statut individuel selon instructions (lecture de cliché écrite pour chaque cliché effectué)	
N° 2	Jeudi 16 décembre 2021	3 leçons (14h-16h30) Salle 220	Théorie : Production de rayons X (chapitre n°3) + Le bucky (chapitre n°4)	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
		3 leçons (17h-19h30) Salle 220	Pratique : Anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés : main (face et oblique), poignet (face et profil), incidences du scaphoïde + application des moyens de protection	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
Devoirs théoriques n°2			Etudier la théorie du cours n°2 + e-learning chapitres n°3 et 4 + lire les chapitres n° 5 et 6	
Devoirs pratiques n°2			Etablir le statut individuel selon instructions (lecture de cliché écrite pour chaque cliché effectué)	
N° 3	Jeudi 6 janvier 2022	3 leçons (14h15-16h30) Salle 220	Théorie : Formation de l'image (chapitre n°5) + Films, cassettes (chapitre n°6)	Mme Laure Langlacé Tech. Radiologie Médicale (ES)
		3 leçons (17h-19h30) Salle 220	Pratique : Anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés : avant-bras (face et profil), coude (face et profil), humérus (face et profil) + application des moyens de protection	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
Devoirs théoriques n°3 (1.5 leçon)			Etudier la théorie du cours n°3 + e-learning chapitres n°5 et 6 + lire le chapitre n° 7	
Devoirs pratiques n°3 (1.5 leçon)			Etablir le statut individuel selon instructions (lecture de cliché écrite pour chaque cliché effectué)	
N° 4	Jeudi 20 janvier 2022	3 leçons (14h-16h30) Salle 220	Pratique : Anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés : clavicule (face et tangentielle), épaule (face et profil selon Neer, statut suédois) + application des moyens de protection	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
		3 leçons (17h-19h30) Salle 220	Théorie : Radiobiologie (chapitre n°7)	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
Devoirs théoriques n°4			Etudier la théorie du cours n°4 + e-learning chapitre n°7 + lire les chapitres n° 8 et 9	
Devoirs pratiques n°4			Etablir le statut individuel selon instructions (lecture de cliché écrite pour chaque cliché effectué)	
N° 5	Jeudi 3 février 2022	3 leçons (14h-16h30) Salle 220	Pratique : Anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés : avant-pied (face et oblique), pied (face, oblique et profil couché) + application des moyens de protection	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
		3 leçons (17h-19h30) Salle 220	Théorie : Principe de la radioprotection (chapitre n°8) + Les bases légales (chapitre n°9)	Mme Laure Langlacé Tech. Radiologie Médicale (ES)
Devoirs théoriques n°5			Etudier la théorie du cours n°5 + e-learning chapitres n°8 et 9 + lire le chapitre n° 10	
Devoirs pratiques n°5			Etablir le statut individuel selon instructions (lecture de cliché écrite pour chaque cliché effectué)	
N° 6	Jeudi 17 février 2022	3 leçons (14h-16h30) Salle 220	Théorie : Dosimétrie (chapitre n° 10)	Mme Laure Langlacé Tech. Radiologie Médicale (ES)
		3 leçons (17h-19h30) Salle 220	Pratique : Anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés : calcaneum (profil et axial), cheville (face et profil) + application des moyens de protection	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
Devoirs théoriques n°6			Etudier la théorie du cours n°6 + e-learning chapitre n°10 + lire les chapitres n° 11 et 12	
Devoirs pratiques n°6			Etablir le statut individuel selon instructions (lecture de cliché écrite pour chaque cliché effectué)	

N° 7	Jeudi 10 mars 2022	3 leçons (14h-16h30) Salle 220	<u>Théorie</u> : Ecrans renforçateurs (chapitre n°11) + Développement et chambre noire (chapitre n°12)	Mme Laure Langlacé Tech. Radiologie Médicale (ES)
		3 leçons (17h-19h30) Salle 220	<u>Pratique</u> : Anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés : jambe (face et profil), genou (face et profil), rotule (axiale) + application des moyens de protection	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
Devoirs théoriques n°7		Etudier la théorie du cours n°7 + e-learning chapitres n°11 et 12 + lire le chapitre n° 13		
Devoirs pratiques n°7		Etablir le statut individuel selon instructions (lecture de cliché écrite pour chaque cliché effectué)		
N° 8	Jeudi 24 mars 2022	3 leçons (14h-16h30) Salle 220	<u>Théorie</u> : Radiologie numérique (chapitre n°13)	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
		3 leçons (17h-19h30) Salle 220	<u>Pratique</u> : révisions membre supérieur (anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés) + application des moyens de protection	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
Devoirs théoriques n°8		Etudier la théorie du cours n°8 + e-learning chapitre n°13 + lire les chapitres n° 14 et 15		
Devoirs pratiques n°8		Etablir le statut individuel selon instructions (lecture de cliché écrite pour chaque cliché effectué)		
N° 9	Jeudi 14 avril 2022	3 leçons (14h15-16h45) Salle 220	<u>Théorie</u> : Les contrôles de qualité (chapitre n°14) + Divers (chapitre n° 15)	Mme Laure Langlacé Tech. Radiologie Médicale (ES)
		3 leçons (17h-19h30) Salle 220	<u>Pratique</u> : révisions membre inférieur (anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés) + application des moyens de protection	Mme Imma Tacchini Tech. Radiologie Médicale (ES)
Devoirs théoriques n°9		Etudier la théorie du cours n°9 + e-learning chapitres n°14 et 15 + préparer les révisions		
Devoirs pratiques n°9		Etablir le statut individuel selon instructions (lecture de cliché écrite pour chaque cliché effectué)		
N° 10	Jeudi 12 mai 2022	6 leçons (14h-19h30) Salle 220	<u>Révisions pratiques (1°) et révisions théoriques (2°)</u> Pratique : révisions thorax et ceinture scapulaire (anatomie radiologique, positionnement et lecture de clichés) + application des moyens de protection	Mmes Langlacé & Tacchini Tech. en radiologie médicale (ES)
	mai – juin 2022		<u>Examens pratiques (1°) et écrits (2°)</u> : cf. dates de la procédure de qualification	Experts reconnus

ATTENTION : La formation s'effectue en partie à l'école (60 périodes) mais également en étudiant à domicile (devoirs + e-learning) et en établissant un status au cabinet médical/institut de radiologie (~60 périodes)

4. Inscription à la formation (cf. annexe n°1) -> critères d'admission :

Les critères d'admission sont les suivants :

- être admis-e à la procédure de validation des acquis de l'expérience au sens des articles 31 et 32 OFPr, c'est-à-dire avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dont 3 ans au minimum dans la fonction d'assistante médicale dans un cabinet avec de la radiologie.

ou

- avoir un certificat dans le domaine médical, de niveau secondaire II ou supérieur (HES). Pour être admis-e à la formation et/ou aux examens, une expérience professionnelle minimale de 3 ans en cabinet médical est exigée. La liste des professions concernées se trouvent en annexe n°6 (pages 22 & 23).

Pour les questions en lien avec la Validation des acquis, s'adresser à Jérôme Lorenz au 027 606 45 12 ou par e-mail : jerome.lorenz@admin.vs.ch.

Attention : il est obligatoire de s'exercer à la pratique de la radiologie dans un cabinet médical ou dans un institut de radiologie : le médecin ou l'institut s'en porte garant (signer le formulaire « attestation d'une place de pratique en radiologie, cf. annexe n°2 »).

5. Supports de cours :

- Livre "Positions et techniques radiologiques" avec les codes d'accès au site « iRadiology » -> Editions « CREME » à commander sur www.cataroproshop.ch (code AMAD.AM1)
- Support de cours de Madame Anne-Marie Buhner -> fourni par les enseignantes de l'école AMAD

6. Assurances :

Durant les cours, les accidents sont couverts par l'assureur LAA pour les personnes ayant un employeur. Les autres participants doivent être couverts par une assurance personnelle.

7. Conditions d'inscription :

La commission de cours se réserve le droit de reporter la session de formation si le nombre de participants inscrits est insuffisant. Une confirmation d'inscription est envoyée à chaque personne inscrite où sont mentionnées les modalités de paiement.

8. Lieux de formation :

École Professionnelle AMAD, c/o Bâtiment de l'Ecole-Club Migros, Place de la Gare 2, 1950 Sion, 027 720 65 26 (salles n° 220 et 225)

9. Finance d'inscription :

Ecolage	CHF 30.-/période (coût total : CHF 1'800.-)
Supports de cours vendus par l'Ecole AMAD	CHF 50.-
A commander à la CREME (site www.cataroproshop.ch Code : AMAD.AM1)	Livre "Positions et techniques radiologiques" Carte iRadiology
Frais d'examens	Selon tarification de l'Etat du Valais

10. Admission aux examens :

AVEC la formation :

1° Remplir les conditions d'admission à la formation (cf. point n° 4).

2° Participer aux cours de formation en radiologie médicale (au minimum 90%: 54 périodes) + effectuer les travaux demandés à domicile et au cabinet.

3° Présenter **une attestation de preuve de prise de clichés (cf. annexe n°3)** signée et certifiée par le médecin ayant la reconnaissance d'expert dans le cabinet ou l'institut de radiologie => minimum 50 clichés à effectuer dès le début de la formation (dès le 3.12.2020). L'attestation doit être remise au plus tard 15 jours avant la date des examens à *Ecole Professionnelle « Assistant-e Médical-e CFC », Place de la Gare 2, 1950 Sion*. Une attestation incomplète ou remise hors délai ne permet pas de se présenter aux examens.

SANS la formation :

1° présenter un ou des certificat-s de travail attestant la preuve de prise de clichés signé-s par le-les médecins ayant la reconnaissance d'expert en cabinet médical ou institut de radiologie.

2° autoévaluer ses connaissances théoriques avec l'examen blanc figurant sur le site officiel de la FMH .

Actuellement, ce document est indisponible sur le site ; merci de prendre contact avec Mme Varone afin d'obtenir une série à titre d'exercice.

3° Le responsable cantonal du portail VAE doit donner son approbation

4° Inscriptions jusqu'au 31 mars de chaque année

5° Présenter **une attestation de preuve de prise de clichés (cf. annexe n°3) selon la liste des positions** signée et certifiée par le médecin ayant la reconnaissance d'expert dans le cabinet ou l'institut de radiologie => minimum 50 clichés à effectuer dès l'inscription à la formation en radiologie. L'attestation doit être remise au plus tard **15 jours** avant la date des examens à *Ecole Professionnelle « Assistant-e Médical-e CFC », Place de la Gare 2, 1950 Sion*. Une attestation incomplète ou remise hors délai ne permet pas de se présenter aux examens.

11. Déroulement de l'examen (75 minutes)

A. Théorie – Ecrit (c/o Ecole-Club de Sion): 30 minutes

Les questions théoriques portent sur les thèmes suivants :

- a. Physique des rayonnements
- b. Appareil à rayons X (structure, tube, réglage de l'appareil)
- c. Film radiographique / développement / radiologie numérique
- d. Radiobiologie
- e. Radioprotection (y compris bases légales) / dosimétrie

B. Pratique (c/o Ecole-Club de Sion, Salle 220): 45 minutes

- a. **12 points** : 3 études de cliché (cf. annexe n°5) -> 15 minutes
- b. **88 points** : 4 positions radiologiques (cf. annexe n°5) -> 30 minutes

*Les exigences de l'examen sont en tous points identiques aux procédures de qualification de la branche « assistant-e médical-e CFC » qu'effectuent les apprenti-e-s pour la partie radiologique.
L'examen écrit a lieu le même jour en Suisse Romande.*

12. Matériel nécessaire pour l'examen final pratique :

Matériel pour l'examen :

- Blouse et dosimètre
- Dosimètre à positionner correctement

13. Expertise/évaluation pour l'examen final :

2 experts cantonaux ayant la reconnaissance "d'expert" aux examens CFC pour la filière « Assistant-e Médical-e CFC »

14. Critères de réussite :

L'examen du module « radiologie médicale » est réussi si les **2 notes obtenues (examen théorique + examen pratique) sont égales ou supérieures à 4,0**

Sont évalués : A. Examen théorique (60 points) -> **minimum pour l'obtention du 4 : 33 points**
B. Examen pratique (100 points) -> **minimum pour l'obtention du 4 : 55 points**

15. Répétition de l'examen :

En cas de moyenne insuffisante, le candidat peut répéter les examens l'année suivante. Pour les répétitions, de nouveaux clichés radiologiques attestés doivent être remis.

16. Composition de la Commission de cours et processus Qualité (pour 2020-2021) :

- Mme Anne-Claude Perrette, cheffe-experte canton du Valais « Assistant-e Médical-e CFC »
- Mme Marie-Paule Fauchère, présidente de l'ARAM
- Mme Anne-Marie Buhner, technicienne en radiologie ES, experte, enseignante « Radiologie Médicale » et membre du groupe suisse des auteurs des questions d'examens pour la matière « radiologie »
- Mme Imma Tacchini, technicienne en radiologie ES
- Mme Laure Langlacé, technicienne en radiologie ES, experte « Radiologie Médicale ».
- M. Jérôme Lorenz, conseiller en bilan de compétences et formation, Etat du Valais
- Mme Véronique Varone, responsable de l'École Professionnelle AMAD et coordinatrice de la formation « Radiologie Médicale » en Valais

Les participants évaluent la qualité de l'enseignement au moyen du formulaire remis par l'École Professionnelle AMAD. La synthèse des évaluations est remise à la commission de cours et à l'OFSP après chaque session.

17. Dispositions légales / recours :

Les résultats des examens échoués peuvent être contestés par le candidat, dans les 30 jours qui suivent la réception de ceux-ci. Les recours doivent être adressés par écrit à l'Etat du Valais (SFOP) dans le délai susmentionné avec motivation détaillée de la requête. La décision suite à un recours est définitive.

18. Renseignements - contacts :

ECOLE PROFESSIONNELLE
Assistant-e Médical-e CFC & Assistant-e Dentaire CFC
c/o Bâtiment de l'Ecole-Club Migros
Place de la Gare 2, 1950 Sion
Tél. : 027 720 65 26 www.amad-valais.ch

Personne responsable de l'École professionnelle AMAD et de la Formation complémentaire « Radiologie Médicale » :
Mme Véronique Varone, 027 720 65 26 ou 079 342 58 09, veronique.varone@edu.vs.ch

INSCRIPTION

aux cours de "Radiologie Médicale" 2021-2022
Thorax & Extrémités

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

N° de téléphone :

Adresse e-mail :

Pour accord :

Lieu, date :

Signature :

Si processus « Validation des acquis » -> besoin de l'accord "du responsable cantonal VAE" :

Lieu, date :

Signature du Responsable VAE :

L'inscription est à renvoyer à : **Ecole Professionnelle AMAD, Mme Véronique Varone, Place de la Gare 2, 1950 Sion**
...ou veronique.varone@edu.vs.ch



A joindre à cette inscription :

- votre curriculum vitae
- éventuellement la copie d'un diplôme acquis dans une profession de la santé (cf. annexe n°6)
- attestation de la place de formation (cf. annexe n°2)

ATTESTATION DE LA PLACE DE FORMATION

POUR L'ACQUISITION DES TECHNIQUES DE RADIOLOGIES

Procédure « VALIDATION DES ACQUIS », module « Radiologie médicale »

Mme/M..... travaille au sein du cabinet du médecin soussigné.	
Elle/Il effectuera les clichés radiologiques sous la surveillance et responsabilité d'un expert en radioprotection	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Elle/Il lui sera possible d'effectuer les 50 clichés de preuves d'exercice requis sur la durée du cours	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le médecin soussigné atteste avoir la formation d'expert en radioprotection	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Lieu et date	Timbre et signature du médecin
Dans la négative, une possibilité d'exercer la radiologie élargie dans une autre structure médicale ou radiologique est prévue	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, précisez les coordonnées du lieu et de l'expert en radioprotection	Timbre et Signature
	Date :

Attestation à remettre au moment de l'inscription à la formation.

L'inscription est à envoyer à : **Ecole Professionnelle AMAD, Mme Véronique Varone, Place de la Gare 2, 1950 Sion** ou veronique.varone@edu.vs.ch

Attestation à remettre 15 jours avant le début des examens à : veronique.varone@edu.vs.ch

ou

Ecole Professionnelle AMAD, Mme Véronique Varone, Place de la Gare 2, 1950 Sion

Attestation des clichés de preuve d'exercice (Extrémités + thorax)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Domicile : Timbre :

Lieu de stage :



Sur les 50 clichés, vous devez présenter au minimum :

- 1 doigt de face et profil
- 1 poignet face et profil
- 1 pied face et oblique
- 1 genou face et profil
- 1 thorax face et profil
- 1 main face et oblique
- 1 épaule face et Neer
- 1 jambe face et profil
- 1 cheville face et profil

N°	Date	Position	Incid.	Sensibilité Film	DFF	Epaisseur (cm)	kV	mAs	Visa
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Le médecin soussigné, certifie avoir le titre d'expert en radioprotection selon l'article 18 de l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP) et la qualification technique en radiologie selon l'art. 11 de l'ORaP, et, atteste que les clichés ci-dessus ont été effectués par la personne susmentionnée sous sa responsabilité, durant sa formation en radiologie médicale (extrémités & thorax).

Date :

Signature :

Attestation à remettre 15 jours avant le début des examens à : veronique.varone@edu.vs.ch

ou

Ecole Professionnelle AMAD, Mme Véronique Varone, Place de la Gare 2, 1950 Sion

Attestation des clichés de preuve d'exercice (Extrémités + thorax)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Domicile : Timbre :

Lieu de stage :



Sur les 50 clichés, vous devez présenter au minimum :

- 1 doigt de face et profil
- 1 poignet face et profil
- 1 pied face et oblique
- 1 genou face et profil
- 1 thorax face et profil
- 1 main face et oblique
- 1 épaule face et Neer
- 1 jambe face et profil
- 1 cheville face et profil

N°	Date	Position	Incid.	Sensibilité Film	DFF	Epaisseur (cm)	kV	mAs	Visa
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									

Le médecin soussigné, certifie avoir le titre d'expert en radioprotection selon l'article 18 de l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP) et la qualification technique en radiologie selon l'art. 11 de l'ORaP, et, atteste que les clichés ci-dessus ont été effectués par la personne susmentionnée sous sa responsabilité, durant sa formation en radiologie médicale (extrémités & thorax).

Date :

Signature :

Attestation à remettre 15 jours avant le début des examens à : veronique.varone@edu.vs.ch

ou

Ecole Professionnelle AMAD, Mme Véronique Varone, Place de la Gare 2, 1950 Sion

Attestation des clichés de preuve d'exercice (Extrémités + thorax)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Domicile : Timbre :

Lieu de stage :



Sur les 50 clichés, vous devez présenter au minimum :

- 1 doigt de face et profil
- 1 poignet face et profil
- 1 pied face et oblique
- 1 genou face et profil
- 1 thorax face et profil
- 1 main face et oblique
- 1 épaule face et Neer
- 1 jambe face et profil
- 1 cheville face et profil

N°	Date	Position	Incid.	Sensibilité Film	DFF	Epaisseur (cm)	kV	mAs	Visa
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									

Le médecin soussigné, certifie avoir le titre d'expert en radioprotection selon l'article 18 de l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP) et la qualification technique en radiologie selon l'art. 11 de l'ORaP, et, atteste que les clichés ci-dessus ont été effectués par la personne susmentionnée sous sa responsabilité, durant sa formation en radiologie médicale (extrémités & thorax).

Date :

Signature :

Attestation à remettre 15 jours avant le début des examens à : veronique.varone@edu.vs.ch

ou

Ecole Professionnelle AMAD, Mme Véronique Varone, Place de la Gare 2, 1950 Sion

Attestation des clichés de preuve d'exercice (Extrémités + thorax)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Domicile : Timbre :

Lieu de stage :



Sur les 50 clichés, vous devez présenter au minimum :

- 1 doigt de face et profil
- 1 poignet face et profil
- 1 pied face et oblique
- 1 genou face et profil
- 1 thorax face et profil
- 1 main face et oblique
- 1 épaule face et Neer
- 1 jambe face et profil
- 1 cheville face et profil

N°	Date	Position	Incid.	Sensibilité Film	DFF	Epaisseur (cm)	kV	mAs	Visa
31									
32									
33									
34									
35									
36									
37									
38									
39									
40									

Le médecin soussigné, certifie avoir le titre d'expert en radioprotection selon l'article 18 de l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP) et la qualification technique en radiologie selon l'art. 11 de l'ORaP, et, atteste que les clichés ci-dessus ont été effectués par la personne susmentionnée sous sa responsabilité, durant sa formation en radiologie médicale (extrémités & thorax).

Date :

Signature :

Attestation à remettre 15 jours avant le début des examens à : veronique.varone@edu.vs.ch

ou

Ecole Professionnelle AMAD, Mme Véronique Varone, Place de la Gare 2, 1950 Sion

Attestation des clichés de preuve d'exercice (Extrémités + thorax)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Domicile : Timbre :

Lieu de stage :



Sur les 50 clichés, vous devez présenter au minimum :

- 1 doigt de face et profil
- 1 poignet face et profil
- 1 pied face et oblique
- 1 genou face et profil
- 1 thorax face et profil
- 1 main face et oblique
- 1 épaule face et Neer
- 1 jambe face et profil
- 1 cheville face et profil

N°	Date	Position	Incid.	Sensibilité Film	DFF	Epaisseur (cm)	kV	mAs	Visa
41									
42									
43									
44									
45									
46									
47									
48									
49									
50									

Le médecin soussigné, certifie avoir le titre d'expert en radioprotection selon l'article 18 de l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP) et la qualification technique en radiologie selon l'art. 11 de l'ORaP, et, atteste que les clichés ci-dessus ont été effectués par la personne susmentionnée sous sa responsabilité, durant sa formation en radiologie médicale (extrémités & thorax).

Date :

Signature :

1. Doigt	face
2. 2 ^e ou 3 ^e doigt	profil
3. 4 ^e ou 5 ^e doigt	profil
4. * Pouce	face (volo dorsal)
5. * Pouce	profil
6. * Main	face (dorso palmaire)
7. * Main	oblique (position de la cithare)
8. * Poignet	face (dorso palmaire)
9. * Poignet	profil
10. * Incidences du scaphoïde	une des quatre positions
11. * Avant-bras distal	face (volo dorsal)
12. * Avant-bras distal	profil
13. * Coude	face (volo dorsal)
14. * Coude	profil
15. * Humérus	face (volo dorsal)
16. * Humérus	profil
17. * Clavicule	postéro-antérieure ou antéro-postérieure
18. * Clavicule	tangentielle
19. * Épaule	face (antéro-postérieure) inclinée et non inclinée
20. * Épaule	profil (selon Neer)
21. * Épaule	statut suédois (une des trois positions)
22. Avant-pied	face dorso-plantaire
23. Avant-pied	oblique
24. * Pied	face dorso-plantaire
25. * Pied	oblique
26. * Pied	profil couché
27. Calcaneum	profil (latéral)
28. Calcaneum	axial
29. * Cheville	antéro-postérieure
30. * Cheville	profil
31. * Jambe	antéro-postérieure
32. * Jambe	profil
33. * Genou	antéro-postérieur (couché)
34. * Genou	profil (couché)
35. Rotule	axiale
36. * Thorax	postéro-antérieur
37. * Thorax	profil

Seules les positions suivies de * peuvent être utilisées pour les études de cliché

Assistant médical CFC / Assistante médicale CFC

Examen du module « radiologie médicale »

Travail pratique

Protocole d'examen - 2021**Annexe n°5**

Nom :	Prénom :	N° de candidat :	Date d'examen :
.....

Durée de l'épreuve : 4 positions : 30 minutes
3 études de cliché : 15 minutes

Moyens auxiliaires autorisés : dossiers de formation pour les positions
aucun pour l'étude de clichés

Échelle de notes :

Nombre maximal de points : 100 points

Note	Points
6	95 – 100
5,5	85 – 94,5
5	75 – 84,5
4,5	65 – 74,5
4	55 – 64,5
3,5	45 – 54,5
3	35 – 44,5
2,5	25 – 34,5
2	15 – 24,5
1,5	5 – 14,5
1	0 – 4,5

Points déduits

Points obtenus

Position 1, n° (max. 22 points)

.....

.....

Position 2, n° (max. 22 points)

.....

.....

Position 3, n° (max. 22 points)

.....

.....

Position 4, n° (max. 22 points)

.....

.....

Etude de cliché 1, n° (max. 4 points)

.....

.....

Etude de cliché 2, n° (max. 4 points)

.....

.....

Etude de cliché 3, n° (max. 4 points)

.....

.....

Signatures des 2 experts :	Points obtenus :/100	Note :/6
-------------------------------------	-------------------------------	-------------------

Chapitres		Pts	Remarques
1.	RADIOPROTECTION		
1.1	Aucune radioprotection	-8	
	Radioprotection incorrectement utilisée	-6	
1.2.	Diaphragme dépassant le format de la cassette	-6	
	Diaphragme ouvert au-delà de 2 cm	-2	
1.3.	Partie du patient inutilement irradiée (ex : jambes sous la table, mains sur le thorax, yeux exposés, angle de 135° non respecté (ex : patient assis pour pied ou cheville) Angle inadéquat (davantage de rayons diffusés)	-2	
1.4.	Pas de question sur la grossesse	-6	
2.	PATIENT		
2.1.	Patient pas ou insuffisamment dénudé (ex : éléments ne perturbant pas la qualité de l'image)	-3	
3.	POSITIONNEMENT, QUALITE DE L'IMAGE		
3.1.	Erreur d'exposition ne permettant aucun diagnostic (ex : ≥ 5 pts, ≥ 5 cm ou 7,5 cm pour le thorax)	-22	
	Erreur d'expo. (≥ 4 pts, extrém. 4 cm, thorax 6 cm)	-10	
	Erreur d'expo. (≥ 2 pts, extrém. 2 cm, thorax 3 cm)	-3	
	Mesure du patient non effectuée	-2	
3.2.	Erreur de distance foyer-film, trop blanc / noir ne permettant aucun diagnostic (ex : \geq à 40 cm)	-22	
	Erreur de DFF \geq à 30 cm	-10	
	Toute autre erreur de distance (doit être mesurée)	-3	
3.3.	Faux objet (ex : main au lieu du pied ou faux côté)	-22	
3.4.	Fausse incidence (positionnement) \geq à 20°	-22	
	Fausse incidence (positionnement) \geq à 10°	-6	
	Légère erreur d'incidence (ex : pas 100 % de profil)	-2	
	Genou profil angle $> 60^\circ$ ou $< 30^\circ$	-6	
3.5.	Objet coupé ne permettant pas un diagnostic	-22	
	Objet légèrement coupé permettant un diagnostic	-6	
3.6.	Partie du corps ou gros objet se superposant à la radiographie ne permettant pas un diagnostic	-22	
3.7.	Objet mal centré ne permettant pas un diagnostic	-22	
	Objet mal centré permettant un diagnostic (erreur de diaphragme inclus)	-6	
3.8.	Fausse angulation du tube, cliché inutilisable	-22	
	Fausse angulation du tube, cliché utilisable	-6	
3.9.	Tiroir du bucky ouvert ou mal fermé, cliché inutilisable	-22	
	Tiroir du bucky ouvert ou mal fermé, cliché utilisable	-6	
3.10	Grille inutilement ou mal utilisée	-22	
3.11.	Cassette à l'envers	-22	
	Cassette oubliée dans le bucky avant le cliché suivant	-6	
3.12.	Temps dépassé, position inachevée	-22	
3.13.	Pas d'ordre d'inspirium et/ou de respiration pour le thorax	-10	
	Pas d'ordre de respiration pour les autres positionnements	-3	
	Pas d'ordre d'immobilité	-3	
3.14	Pas de filtre utilisé	-3	
	Filtre mis du mauvais côté ou mal fixé	-6	
3.15.	Toute faute de lettres	-4	
3.16.	Ecrans mal adaptés	-10	
3.17.	Format de la cassette trop grand	-1	
3.18.	Scribord dans le faux sens (ex : \uparrow au lieu de \downarrow)	-1	
4.	ERREURS DIVERSES		
4.1.	Autres erreurs non répertoriées (les experts doivent juger de la gravité de l'erreur)	-1, -2, -3, -6, -10	
Sous-total de la position (à reporter en 1^{ère} page)			

Chapitres		Pts	Remarques
1.	RADIOPROTECTION		
1.1	Aucune radioprotection	-8	
	Radioprotection incorrectement utilisée	-6	
1.2.	Diaphragme dépassant le format de la cassette	-6	
	Diaphragme ouvert au-delà de 2 cm	-2	
1.3.	Partie du patient inutilement irradiée (ex : jambes sous la table, mains sur le thorax, yeux exposés, angle de 135° non respecté (ex : patient assis pour pied ou cheville) Angle inadéquat (davantage de rayons diffusés)	-2	
1.4.	Pas de question sur la grossesse	-6	
2.	PATIENT		
2.1.	Patient pas ou insuffisamment dénudé (ex : éléments ne perturbant pas la qualité de l'image)	-3	
3.	POSITIONNEMENT, QUALITE DE L'IMAGE		
3.1.	Erreur d'exposition ne permettant aucun diagnostic (ex : ≥ 5 pts, ≥ 5 cm ou 7,5 cm pour le thorax)	-22	
	Erreur d'expo. (≥ 4 pts, extrém. 4 cm, thorax 6 cm)	-10	
	Erreur d'expo. (≥ 2 pts, extrém. 2 cm, thorax 3 cm)	-3	
	Mesure du patient non effectuée	-2	
3.2.	Erreur de distance foyer-film, trop blanc / noir ne permettant aucun diagnostic (ex : \geq à 40 cm)	-22	
	Erreur de DFF \geq à 30 cm	-10	
	Toute autre erreur de distance (doit être mesurée)	-3	
3.3.	Faux objet (ex : main au lieu du pied ou faux côté)	-22	
3.4.	Fausse incidence (positionnement) \geq à 20°	-22	
	Fausse incidence (positionnement) \geq à 10°	-6	
	Légère erreur d'incidence (ex : pas 100 % de profil)	-2	
	Genou profil angle $> 60^\circ$ ou $< 30^\circ$	-6	
3.5.	Objet coupé ne permettant pas un diagnostic	-22	
	Objet légèrement coupé permettant un diagnostic	-6	
3.6.	Partie du corps ou gros objet se superposant à la radiographie ne permettant pas un diagnostic	-22	
3.7.	Objet mal centré ne permettant pas un diagnostic	-22	
	Objet mal centré permettant un diagnostic (erreur de diaphragme inclus)	-6	
3.8.	Fausse angulation du tube, cliché inutilisable	-22	
	Fausse angulation du tube, cliché utilisable	-6	
3.9.	Tiroir du bucky ouvert ou mal fermé, cliché inutilisable	-22	
	Tiroir du bucky ouvert ou mal fermé, cliché utilisable	-6	
3.10	Grille inutilement ou mal utilisée	-22	
3.11.	Cassette à l'envers	-22	
	Cassette oubliée dans le bucky avant le cliché suivant	-6	
3.12.	Temps dépassé, position inachevée	-22	
3.13.	Pas d'ordre d'inspiration et/ou de respiration pour le thorax	-10	
	Pas d'ordre de respiration pour les autres positionnements	-3	
	Pas d'ordre d'immobilité	-3	
3.14	Pas de filtre utilisé	-3	
	Filtre mis du mauvais côté ou mal fixé	-6	
3.15.	Toute faute de lettres	-4	
3.16.	Ecrans mal adaptés	-10	
3.17.	Format de la cassette trop grand	-1	
3.18.	Scribord dans le faux sens (ex : \uparrow au lieu de \downarrow)	-1	
4.	ERREURS DIVERSES		
4.1.	Autres erreurs non répertoriées (les experts doivent juger de la gravité de l'erreur)	-1, -2, -3, -6, -10	
Sous-total de la position (à reporter en 1^{ère} page)			

Chapitres		Pts	Remarques
1.	RADIOPROTECTION		
1.1.	Aucune radioprotection	-8	
	Radioprotection incorrectement utilisée	-6	
1.2.	Diaphragme dépassant le format de la cassette	-6	
	Diaphragme ouvert au-delà de 2 cm	-2	
1.3.	Partie du patient inutilement irradiée (ex : jambes sous la table, mains sur le thorax, yeux exposés, angle de 135° non respecté (ex : patient assis pour pied ou cheville) Angle inadéquat (davantage de rayons diffusés)	-2	
1.4.	Pas de question sur la grossesse	-6	
2.	PATIENT		
2.1.	Patient pas ou insuffisamment dénudé (ex : éléments ne perturbant pas la qualité de l'image)	-3	
3.	POSITIONNEMENT, QUALITE DE L'IMAGE		
3.1.	Erreur d'exposition ne permettant aucun diagnostic (ex : ≥ 5 pts, ≥ 5 cm ou 7,5 cm pour le thorax)	-22	
	Erreur d'expo. (≥ 4 pts, extrém. 4 cm, thorax 6 cm)	-10	
	Erreur d'expo. (≥ 2 pts, extrém. 2 cm, thorax 3 cm)	-3	
	Mesure du patient non effectuée	-2	
3.2.	Erreur de distance foyer-film, trop blanc / noir ne permettant aucun diagnostic (ex : \geq à 40 cm)	-22	
	Erreur de DFF \geq à 30 cm	-10	
	Toute autre erreur de distance (doit être mesurée)	-3	
3.3.	Faux objet (ex : main au lieu du pied ou faux côté)	-22	
3.4.	Fausse incidence (positionnement) \geq à 20°	-22	
	Fausse incidence (positionnement) \geq à 10°	-6	
	Légère erreur d'incidence (ex : pas 100 % de profil)	-2	
	Genou profil angle $> 60^\circ$ ou $< 30^\circ$	-6	
3.5.	Objet coupé ne permettant pas un diagnostic	-22	
	Objet légèrement coupé permettant un diagnostic	-6	
3.6.	Partie du corps ou gros objet se superposant à la radiographie ne permettant pas un diagnostic	-22	
3.7.	Objet mal centré ne permettant pas un diagnostic	-22	
	Objet mal centré permettant un diagnostic (erreur de diaphragme inclus)	-6	
3.8.	Fausse angulation du tube, cliché inutilisable	-22	
	Fausse angulation du tube, cliché utilisable	-6	
3.9.	Tiroir du bucky ouvert ou mal fermé, cliché inutilisable	-22	
	Tiroir du bucky ouvert ou mal fermé, cliché utilisable	-6	
3.10.	Grille inutilement ou mal utilisée	-22	
3.11.	Cassette à l'envers	-22	
	Cassette oubliée dans le bucky avant le cliché suivant	-6	
3.12.	Temps dépassé, position inachevée	-22	
3.13.	Pas d'ordre d'inspiration et/ou de respiration pour le thorax	-10	
	Pas d'ordre de respiration pour les autres positionnements	-3	
	Pas d'ordre d'immobilité	-3	
3.14.	Pas de filtre utilisé	-3	
	Filtre mis du mauvais côté ou mal fixé	-6	
3.15.	Toute faute de lettres	-4	
3.16.	Ecrans mal adaptés	-10	
3.17.	Format de la cassette trop grand	-1	
3.18.	Scribord dans le faux sens (ex : \uparrow au lieu de \downarrow)	-1	
4.	ERREURS DIVERSES		
4.1.	Autres erreurs non répertoriées (les experts doivent juger de la gravité de l'erreur)	-1, -2, -3, -6, -10	
Sous-total de la position (à reporter en 1^{ère} page)			

Chapitres		Pts	Remarques
1.	RADIOPROTECTION		
1.1	Aucune radioprotection	-8	
	Radioprotection incorrectement utilisée	-6	
1.2.	Diaphragme dépassant le format de la cassette	-6	
	Diaphragme ouvert au-delà de 2 cm	-2	
1.3.	Partie du patient inutilement irradiée (ex : jambes sous la table, mains sur le thorax, yeux exposés, angle de 135° non respecté (ex : patient assis pour pied ou cheville) Angle inadéquat (davantage de rayons diffusés)	-2	
1.4.	Pas de question sur la grossesse	-6	
2.	PATIENT		
2.1.	Patient pas ou insuffisamment dénudé (ex : éléments ne perturbant pas la qualité de l'image)	-3	
3.	POSITIONNEMENT, QUALITE DE L'IMAGE		
3.1.	Erreur d'exposition ne permettant aucun diagnostic (ex : ≥ 5 pts, ≥ 5 cm ou 7,5 cm pour le thorax)	-22	
	Erreur d'expo. (≥ 4 pts, extrém. 4 cm, thorax 6 cm)	-10	
	Erreur d'expo. (≥ 2 pts, extrém. 2 cm, thorax 3 cm)	-3	
	Mesure du patient non effectuée	-2	
3.2.	Erreur de distance foyer-film, trop blanc / noir ne permettant aucun diagnostic (ex : \geq à 40 cm)	-22	
	Erreur de DFF \geq à 30 cm	-10	
	Toute autre erreur de distance (doit être mesurée)	-3	
3.3.	Faux objet (ex : main au lieu du pied ou faux côté)	-22	
3.4.	Fausse incidence (positionnement) \geq à 20°	-22	
	Fausse incidence (positionnement) \geq à 10°	-6	
	Légère erreur d'incidence (ex : pas 100 % de profil)	-2	
	Genou profil angle $> 60^\circ$ ou $< 30^\circ$	-6	
3.5.	Objet coupé ne permettant pas un diagnostic	-22	
	Objet légèrement coupé permettant un diagnostic	-6	
3.6.	Partie du corps ou gros objet se superposant à la radiographie ne permettant pas un diagnostic	-22	
3.7.	Objet mal centré ne permettant pas un diagnostic	-22	
	Objet mal centré permettant un diagnostic (erreur de diaphragme inclus)	-6	
3.8.	Fausse angulation du tube, cliché inutilisable	-22	
	Fausse angulation du tube, cliché utilisable	-6	
3.9.	Tiroir du bucky ouvert ou mal fermé, cliché inutilisable	-22	
	Tiroir du bucky ouvert ou mal fermé, cliché utilisable	-6	
3.10	Grille inutilement ou mal utilisée	-22	
3.11.	Cassette à l'envers	-22	
	Cassette oubliée dans le bucky avant le cliché suivant	-6	
3.12.	Temps dépassé, position inachevée	-22	
3.13.	Pas d'ordre d'inspiration et/ou de respiration pour le thorax	-10	
	Pas d'ordre de respiration pour les autres positionnements	-3	
	Pas d'ordre d'immobilité	-3	
3.14	Pas de filtre utilisé	-3	
	Filtre mis du mauvais côté ou mal fixé	-6	
3.15.	Toute faute de lettres	-4	
3.16.	Ecrans mal adaptés	-10	
3.17.	Format de la cassette trop grand	-1	
3.18.	Scribord dans le faux sens (ex : \uparrow au lieu de \downarrow)	-1	
4.	ERREURS DIVERSES		
4.1.	Autres erreurs non répertoriées (les experts doivent juger de la gravité de l'erreur)	-1, -2, -3, -6, -10	
Sous-total de la position (à reporter en 1^{ère} page)			

ETUDE DE CLICHES

Temps imparti pour l'étude de chaque cliché (dont un thorax en PA) : 5 min.

Cliché 1, n°		Points obtenus de 0 à 1,5 point				Remarques
1.	Reconnaissance de l'organe Objet / incidence du rayonnement / réglage / lettre	0	0,5			
2.	Anatomie radiologique Reconnaissance et description de l'organe	0	0,5	1	1,5	
3.	Critères du cliché et possibilité de corrections Positionnement / affichage / centrage	0	0,5	1		
4.	Qualité de l'image et possibilité de corrections Floue / claire, foncée, contraste	0	0,5	1		
Total de points obtenus (à reporter en 1^{ère} page)		____ / 4 pts				Maximum 4 pts

Cliché 2, n°		Points obtenus de 0 à 1,5 point				Remarques
1.	Reconnaissance de l'organe Objet / incidence du rayonnement / réglage / lettre	0	0,5			
2.	Anatomie radiologique Reconnaissance et description de l'organe	0	0,5	1	1,5	
3.	Critères du cliché et possibilité de corrections Positionnement / affichage / centrage	0	0,5	1		
4.	Qualité de l'image et possibilité de corrections Floue / claire, foncée, contraste	0	0,5	1		
Total de points obtenus (à reporter en 1^{ère} page)		____ / 4 pts				Maximum 4 pts

Cliché 3, n°		Points obtenus de 0 à 1,5 point				Remarques
1.	Reconnaissance de l'organe Objet / incidence du rayonnement / réglage / lettre	0	0,5			
2.	Anatomie radiologique Reconnaissance et description de l'organe	0	0,5	1	1,5	
3.	Critères du cliché et possibilité de corrections Positionnement / affichage / centrage	0	0,5	1		
4.	Qualité de l'image et possibilité de corrections Floue / claire, foncée, contraste	0	0,5	1		
Total de points obtenus (à reporter en 1^{ère} page)		____ / 4 pts				Maximum 4 pts

Assistant médical CFC / Assistante médicale CFC

Examen du module « radiologie médicale »

Examen théorique

Protocole d'examen 2021

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Moyens auxiliaires autorisés : aucun

Remarque : Pour les questions à choix multiples, il n'y a qu'une réponse possible.

Échelle de notes :

Nombre maximal de points : 60 points

Note	Points
6	57 – 60
5,5	51 – 56,5
5	45 – 50,5
4,5	39 – 44,5
4	33 – 38,5
3,5	27 – 32,5
3	21 – 26,5
2,5	15 – 20,5
2	9 – 14,5
1,5	3 – 8,5
1	0 – 2,5

Signatures des 2 experts :	Points obtenus :/60	Note :/6
-------------------------------------	------------------------------	-------------------

Annexe n°6



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Protection des consommateurs

Les diplômés des professions de la santé suivantes sont autorisés à suivre la formation en radioprotection "Autre personnel médical" pour l'obtention des qualifications techniques pour la prise de clichés radiologiques du thorax et des extrémités selon l'annexe 1, paragraphe 3 de l'Ordonnance sur la formation en radioprotection du 15 Septembre 1998:

Formation professionnelle initiale: Réglementation de l'éducation :

1. Opticien/ne
2. Assistant/e dentaire
3. Assistant/e en pharmacie
4. Assistant/e en médecine vétérinaire
5. Technicien/ne-dentiste

Certificat fédéral de capacité:

6. Opticien/ne CFC
7. Assistant/e dentaire CFC
8. Droguiste CFC
9. Assistant/e en soins et santé communautaire CFC
10. Esthéticien/ne CFC
11. Orthopédiste CFC
12. Assistant/e en pharmacie CFC
13. Assistant/e en podologie CFC
14. Assistant/e en médecine vétérinaire CFC
15. Technicien/ne-dentiste CFC

Formation professionnelle supérieure École supérieure ES

16. Spécialiste en activation dipl. ES
17. Technicien/ne en analyses biomédicales dipl. ES
18. Hygiéniste dentaire dipl. ES
19. Technicien/ne en salle d'opération dipl. ES
20. Orthoptiste dipl. ES
21. Infirmier/-ère dipl. ES
22. Podologue dipl. ES
23. Ambulancier/-ère dipl. ES

Etudes postdiplômes EP

24. Expert/e en soins d'anesthésie dipl. EPD ES
25. Expert/e en soins intensifs dipl. EPD ES
26. Expert/e en soins d'urgence dipl. EPD ES

Examen professionnel Fédéral EP

27. Coordinateur/-trice en médecine ambulatoire orientation clinique avec brevet fédéral
28. Coordinateur/-trice en médecine ambulatoire orientation gestion avec brevet fédéral
29. Instructeur/-trice de fitness avec brevet fédéral
30. Masseur/-euse médical/e avec brevet fédéral
31. Technicien/ne ambulancier avec brevet fédéral

Avril 2016

2/2

Examen professionnel fédéral supérieur EPS

32. Opticien/ne diplômé/e
33. Expert/e en prévention des infections associées aux soins avec diplôme fédéral
34. Esthéticien/ne diplômé/e
35. Naturopathe avec diplôme fédéral en Médecine ayurvédique
36. Naturopathe avec diplôme fédéral en Homéopathie
37. Naturopathe avec diplôme fédéral en Médecine naturelle traditionnelle européenne (MTE)
38. Naturopathe avec diplôme fédéral en Médecine traditionnelle chinoise (MTC)
39. Orthopédiste diplômé/e
40. Physiothérapeut/e pour animaux avec diplôme fédéral
41. Technicien/ne-dentiste, maître

Haute école Spécialisée HES:

42. BSc HES en Ergothérapie
43. BSc HES de Nutrition et diététique
44. BSc HES de Sage-femme
45. BSc HES en Soins infirmiers
46. BSc HES en Physiothérapie
47. BSc HES en Optométrie
48. BSc HES in Ostéopathie

DIRECTIVES POUR LES EXPERTS

1. TRAVAIL PRATIQUE, DIAGNOSTIC RADIOLOGIQUE (positionnement et étude de clichés)

1.1 POSITIONNEMENT

Durée et déroulement

Positionnement, technique de réglage : 30 minutes au maximum pour 4 positions.

La candidate peut choisir de commencer par le positionnement ou par l'étude de clichés.

Tirage au sort d'une enveloppe contenant 4 positions (prises dans la liste des positions), dont obligatoirement un cliché du thorax en PA. Les experts utilisent les chaînages créés par auteurs des questions d'examens.

Exemple d'une enveloppe de 4 positions :

S. Moret	Thorax PA (pneumonie)
A. Gremaud	Cheville gauche AP (arthrose)
L. Forney	Clavicule droite AP (fracture)
V. Calame	Avant-bras gauche distal profil (inflammation)

Chaque position concerne un patient différent, sa prise en charge doit être répétée quatre fois. La question concernant une éventuelle grossesse doit être posée pour chaque cliché. La candidate peut choisir librement l'ordre des positions. Les paramètres d'exposition doivent être réglés correctement sur le pupitre de commande. L'objet à radiographier doit être mesuré.

Une position commencée doit être terminée.

Matériel autorisé

Dossiers de formation.

Evaluation et calcul de la note

Chaque erreur est déduite des 22 points maximum octroyés à chaque position (protocole négatif).

Pour les 4 positions, un maximum de 88 points peut être obtenu.

Points à reporter dans le protocole de travaux pratiques.

1.2 ETUDE DE CLICHES

Durée et déroulement

15 minutes au maximum pour 3 clichés.

La candidate tire au sort les 3 clichés à étudier dont obligatoirement un cliché du thorax en PA.

Exemple d'une enveloppe de 3 clichés :

Pied gauche oblique
Thorax PA
Poignet droit face

Matériel autorisé

Aucun.

Evaluation

Sur la liste des positions, les clichés destinés à être lus sont marqués d'un *.

Points à reporter dans le protocole de travaux pratiques, processus radiologique.

Évaluation de 4 critères. Par cliché : 4 points au maximum. Pour les 3 clichés, au maximum 12 points.

L'expert doit poser à la candidate, des questions liées à l'évaluation de l'image.

Exemple pour l'étude d'un cliché

		Points obtenus de 0 à 1,5 point			
1.	Reconnaissance de l'organe Objet / incidence du rayonnement / réglage / lettre	0	0,5		
2.	Anatomie radiologique Reconnaissance et description de l'organe	0	0,5	1	1,5
3.	Critères du cliché et possibilité de corrections Positionnement / affichage / centrage	0	0,5	1	
4.	Qualité de l'image et possibilité de corrections Floue / claire, foncée, contraste	0	0,5	1	
Total de points obtenus		____ / 4 pts			

1.3 CALCUL DE LA NOTE

Calcul de la note de travail pratique (positionnement et étude de clichés)

100 points au maximum, (quatre positions et trois études de clichés) à reporter sur la feuille d'évaluation finale.

Échelle de notes :

Nombre maximal de points : 100 points

Note	Points
6	95 – 100
5,5	85 – 94,5
5	75 – 84,5
4,5	65 – 74,5
4	55 – 64,5
3,5	45 – 54,5
3	35 – 44,5
2,5	25 – 34,5
2	15 – 24,5
1,5	5 – 14,5
1	0 – 4,5

Position 1, n° (max. 22 points)

Position 2, n° (max. 22 points)

Position 3, n° (max. 22 points)

Position 4, n° (max. 22 points)

Etude de cliché 1, n° (max. 4 points)

Etude de cliché 2, n° (max. 4 points)

Etude de cliché 3, n° (max. 4 points)